

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL 2019

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que nous vous accueillons pour ces vœux du Conseil Municipal pour 2019 et nous souhaitons tout particulièrement la bienvenue à toutes les personnes nouvellement installées à Saint-Sorlin.

Nous allons remonter bien avant 2018 pour vous présenter les réalisations de l'année et les projets pour 2019 :

- Les discussions sur les projets de construction d'écoles pour les communes de Saint-Sorlin et Vasselin avaient commencé avant 2008. Et pour St Sorlin l'école **Maryse Budin** a ouvert en 2014, et l'école **Rose Valland** de Vasselin en 2016. Pour Saint-Sorlin nous venons juste de terminer l'arrêt de bus et le cheminement piéton depuis le parking voitures en contrebas. Et il restera pour 2019 les espaces verts à terminer aux abords de ces aménagements.

- L'équipe municipale du mandat précédent avait travaillé, depuis 2010, en concertation avec la population, pour préparer le PLU (Plan Local de l'Urbanisme), qui a finalement été approuvé sous ce mandat mi 2015. Ce **PLU a représenté un vrai travail de fond sur le développement futur de la commune et ceci a servi de feuille de route pour les aménagements :**

- pour les abords de l'école car il fallait attendre de classer ces terrains pour réaliser **arrêt de bus et parking**

- pour les **aménagements** de circulation ralentie des véhicules et les cheminements piétons qui viennent de prendre forme dans le **centre village** et vont se poursuivre en 2019 vers la **route de Vasselin** et au **chemin de la croix à la Frette**.

- pour l'urbanisme : le PLU, pour être conforme au SCOT (**Schéma de COhérence Territorial**) de notre territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné, a permis de limiter les terrains constructibles, pour ne pas gaspiller les terres agricoles, tout en maintenant la vie des constructions existantes . Ainsi d'**anciennes bâtisses** vont pouvoir être **réaménagées** dans le **cœur du village** maintenant que notre **réseau d'assainissement** pourra être **raccordé** à la **nouvelle station d'épuration de Vezeronce-Curtin** en cours de construction. Par ailleurs l'**aménagement groupé du secteur constructible restant à la Frette** semble se concrétiser avec des constructions d'ici 1 à 2ans...Ceci devra permettre de terminer les aménagements de voirie de cette zone d'ici quelques années. (Eh oui, quand on voit les maisons sortir de terre on ne se rend pas compte que ça fait 10 ans qu'on travaille sur cette idée d'aménagement !)

- il reste l'**ancienne école** où le projet de logement social est en suspens : notre programme correspondait bien à une obligation du PLH (Programme Local de l'Habitat) de la Communauté de Communes, reprise dans notre PLU avec cette obligation de mixité sociale en créant 6 logements locatifs avec des prix de loyer abordables, puisque nous n'en avons aucun à Saint Sorlin. Mais la nouvelle loi de finances du gouvernement actuel taxe lourdement les bailleurs sociaux par différents mécanismes (diminution des APL, augmentation du taux de TVA, augmentations de cotisations,...). La SEMCODA (Société d'Economie Mixte de Construction de Département de l'Ain) qui avait déjà bien avancé dans ce projet de réhabilitation-construction sur le site de l'ancienne école de Saint-Sorlin ne peut plus financer seule ce projet et abandonne... il va falloir rebondir et trouver d'autres partenaires ou d'autres projets.

- la prévention des risques a aussi été étudiée pour le PLU : ceci se traduit parfois par des contraintes pour les constructions ; cependant c'est un fil directeur pour la **lutte contre les inondations**...l'exemple des orages de juin 2018 a été là pour nous le rappeler et pour nous bousculer pour faire avancer ce dossier. Des améliorations ont été apportées rapidement pour rediriger les débordements éventuels en provenance de Dolomieu dans le bassin de rétention de Valencey et avec la réfection du ruisseau et du chemin de la Combe. Mais il restera à travailler avec la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, qui a la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), pour aller plus loin et améliorer encore ces aménagements de façon à canaliser encore mieux ces trombes d'eau qui risquent fort de se reproduire. C'est un exemple concret de l'utilisation de cette nouvelle taxe GEMAPI que nous allons payer à partir de 2019.

Tous ces aménagements ont besoin de cohérence et de vue à long terme et la réflexion des premières années du PLU nous a beaucoup aidés pour garder ce cap.

Ces « grands projets » mobilisent beaucoup de temps et d'énergie de la part des élus, des membres des commissions et du personnel pour le suivi de ces dossiers parfois complexes et lourds pour une petite commune... Je les remercie fortement pour tout cet investissement.

D'autant plus qu'il y a encore beaucoup d'autres actions :

- la mise en **accessibilité** aux **Personnes à Mobilité Réduite** des bâtiments communaux (accueil mairie, église, toilettes publiques),
- la pose d'un **défibillateur** et la formation à son utilisation par les pompiers de Dolomieu,
- la reprise de **l'éclairage public**, compétence abandonnée par la communauté de commune regroupée, et l'extinction des lampes de minuit à 5h,
- l'entretien et l'aménagement du **cimetière** avec la création d'un espace cinéraire pour y déposer les urnes et cendres funéraires,
- le programme de **désherbage mécanique**, étudié avec les communes voisines de Vasselín et Vezeronce-Curtin et la mutualisation de matériels,
- **la lutte contre l'ambrosie** en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et les services du Département,
- le suivi de **l'Espace Naturel Sensible du Valencey**, avec la mise à l'étude d'un nouveau plan de gestion pour les 10 ans à venir,
- le suivi du **périscolaire** (car de ramassage, cantine, garderie, sorties piscine,...) en lien avec les associations concernées,
- le suivi de la **Communauté de Commune des Balcons du Dauphiné** avec l'aboutissement du lourd dossier de regroupement des 3 anciennes communautés de communes,
- et au niveau administratif : la poursuite des procédures de **dématérialisation** et du tout numérique... qui ne simplifie pas toujours les procédures d'ailleurs..., la mise en place du **Répertoire Electoral Unique**, la mise en route du **Prélèvement à la source** pour ce début d'année, le recensement de la population....

Bon, faisons une pause car nous pourrions vous en citer plusieurs pages...

Arrêtons-nous un instant sur le **recensement qui va se dérouler dès ce mois de janvier** pour Saint Sorlin : nous vous présentons les deux personnes recrutées pour faire ce travail :

Mme Marie Charpentier pour le secteur du village,
et Monsieur Flavien Marc DEMOUY pour le secteur de la Frette.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Et non, nous ne l'avons pas oublié mais nous avons gardé le « meilleur » pour la fin : une réalisation de l'année qui n'est pas à mettre au bilan de l'équipe municipale mais de vous tous : c'est la **réussite du Comice Agricole** qui a mobilisé la plupart des habitants sur 2018, et même un peu avant et probablement après...Ce fut, de l'avis de tous, une formidable réussite de travail d'équipe, de rencontre entre les habitants, avec ceux des communes voisines, de représentation de notre village à l'extérieur, de plaisir partagé...Merci encore à l'équipe organisatrice et à vous toutes et tous pour cette réussite collective.

Sur cette note très dynamique, au nom de l'équipe municipale nous vous souhaitons à toutes et à tous une

BELLE ET HEUREUSE ANNEE 2019 !

Pour le Conseil Municipal, le Maire : Philippe Allagnat